ALPES-MARITIMES (06)

Ingérer-Digérer-Assimiler-Mesurer : les 4 étapes de la gestion des apports de complémentation minérale chez les ruminants

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Appréhender bien-être et santé dans une approche globale de conditions de vie des animaux
- Comprendre la dynamique des besoins en oligo-éléments
- Disposer de moyens immédiatement utilisables pour améliorer la couverture des besoins

CONTENU

Module INGERER
- Tour de table : pratiques, problématiques, attentes
- Evolution des animaux, des productions, des rations alimentaires
- Maladies de carences

Module DIGERER
- Dynamique de digestion des ruminants
- Critiques du rationnement
- Importance de la visite de transit

Module ASSIMILER
- Rôle des oligo-éléments et modes d'assimilation
- Qualité des apports

Module MESURER
- Présentation des méthodes d'évaluation des réserves minérales
- Méthodes de distribution selon les espèces et productions

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MOYENS MATÉRIELS

Modalités pédagogiques :
Apports théoriques en salle illustrés par des exemples concrets et échanges entre participants et intervenant
Présentation documents, photographies, schémas.

Moyens matériels :
Possibilité d'apporter des analyses de poils effectuées

INFOS PRATIQUES

Lieu : **Puget-Théniers**
Date : **mercredi 14 décembre 2022**
Durée : 7 heures
Horaires : 9h00 - 17h00
Repas : tiré du sac

Intervenant : **Paul POLIS,** vétérinaire et membre du GIE Zone Verte
Responsable de formation : **Agnès SARALE,** animatrice en productions animales et futurs bio, agribio06.agnes@bio-provence.org ou 06 64 42 07 97.
Public : Agriculteurs installés et porteurs de projet
Prérequis : Aucun

Tarif :
Prise en charge par les fonds VIVEA selon éligibilité (vérifier la consommation de votre plafond annuel auprès de Vivéa).
170 € pour les stagiaires non éligibles à VIVEA et non adhérents à Agribio Alpes-Maritimes.
140 € pour les stagiaires non éligibles VIVEA et adhérents à Agribio Alpes-Maritimes.

Validation de la formation : Délivrance d'une attestation individuelle de formation.

Modalité d'évaluation : *En amont :* analyse des besoins. *En cours :* recueil des attentes. *A la fin :* évaluation des acquis et de la satisfaction.

Besoin de vous faire REMPLACER ?
Contactez votre service de remplacement !

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- **Date limite d'inscription :** 09/12/2022.
- **Validation de l'inscription** : via le formulaire ICI. Se référer aux CGS pour les informations complémentaires.
- **Nombre de stagiaires :** maximum de 15 et minimum de 6 pour que la formation soit maintenue.
- **Délais d'annulation** : le stagiaire peut annuler jusqu'à 24h avant le début de la formation. Agribio06 se réserve le droit d'annuler une formation jusqu'à 3 jours ouvrés avant son début initialement prévu.
- **Pour toute personne en situation de handicap (PSH), nous contacter.**

Pour tout renseignement : Agnès SARALE – agribio06.agnes@bio-provence.org – 06 64 42 07 97